

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 182/SEJ promulguant l'arrêté n° 63/TOM/AEFP/2 du 27 février 1968 relatif à la Société Immobilière de Djibouti et du Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 182/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
14 mars 1968

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1968

Date du numéro
25 mars 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas l'arrêté n° 63/TOM/AEFP/2 du 27 février 1968 relatif à la Société Immobilière de Djibouti et du Territoire Français des Afars et des Issas.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.